

V i e u  
C h â / e l  
Edmond-de-Reynier  
N e u

Communiqué de presse

**2008 après J.-C., à Neuchâtel, le quartier du Vieux-Châtel se bat pour que les générations futures puissent encore respirer en ville**

**Une pétition en faveur du maintien du potager social dans les anciennes serres de la ville et de la sauvegarde de l'un des derniers espaces verts du quartier historique de Vieux-Châtel remporte tous les suffrages.**

Le quartier historique du Vieux-Châtel est menacé par un vaste projet immobilier : un imposant bâtiment de six étages, qui viendrait combler le dernier espace non bâti de la colline de la gare.

Opposé à ce projet, le comité de l'Association du quartier du Vieux-Châtel et d'Edmond-de-Reynier (AVE) a décidé de lancer une pétition dont les arguments portent sur trois points : préserver le site historique du Vieux-Châtel, maintenir le Jardin potager social du Drop'in, aménager un espace vert dans le quartier.

**Un site historique.** En 1882, Edouard Desor lègue à la Ville de Neuchâtel un terrain qui, selon ses volontés testamentaires, doit servir au bien-être de la communauté. Occupé dès les années 1930 par les Serres de la Ville, puis, dès 2001, par le Jardin potager social, ce terrain est bordé d'élégants immeubles construits au 19<sup>e</sup> siècle par des architectes de renom.

**Une intégration sociale réussie.** Depuis sa création, le Jardin potager social, tenu par des personnes en traitement d'addictions, cultive des fruits et des légumes et approvisionne non seulement le restaurant social du « 13 Ouvert », mais également les habitants du quartier qui le souhaitent. Une cohabitation harmonieuse s'est établie avec les gens du quartier.

**Un poumon pour le quartier.** Les espaces verts se sont considérablement raréfiés à Neuchâtel. Dans la mesure où ce terrain a été légué à la Ville pour servir le bien-être de la collectivité, la création d'un jardin d'agrément à l'usage de tous permettra de valoriser encore le Jardin potager social, auquel il sera lié organiquement, et à améliorer la qualité de vie dans le quartier, tout en respectant les volontés du testamentaire.

Augmenter la densité d'habitations en ville, AVE n'y est évidemment pas opposée. Néanmoins, ces dernières années, cet accroissement des constructions s'est intensifié dans le quartier – ainsi que dans ceux, contigus, de la gare et du Crêt-Taconnet –, au point que pratiquement toutes les surfaces disponibles se trouvent aujourd'hui bétonnées, sans plus une once de végétation.

*Association des habitants du Vieux-Châtel et d'Edmond de Reynier (AVE)  
Vieux-Châtel 15, 2000 Neuchâtel*

C'est pour donner une chance à nos enfants et aux futures générations de conserver un contact harmonieux avec leur ville grâce à des espaces verts collectifs qu'AVE et les habitants du quartier de Vieux-Châtel se mobilisent aujourd'hui.

La pétition sera remise à la Présidence du Conseil Général de la Ville de Neuchâtel dans la semaine du 24 au 28 novembre prochains.

Neuchâtel le 20 novembre 2008

**Contact**

Catherine Montalto, présidente d'AVE, 076 368 21 62

Olivier Bauermeister 032 725 82 54

<http://association.vieux-chatel.ch/petition-sauvons-le-quartier-de-vieux-chatel>